



---

**Démarche de reconnaissance des acquis  
pour l'obtention de :**

***Diplôme d'études collégiale (DEC)  
Techniques de comptabilité et de gestion – 410.B0***

**GUIDE DE CANDIDATURE**

## **PRÉSENTATION**

La démarche de reconnaissance des acquis proposée par le Groupe Collegia a pour but de permettre aux personnes intéressées d'obtenir un **DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES** en Techniques de comptabilité et de gestion en s'appuyant principalement sur la reconnaissance des acquis extrascolaires.

Pour atteindre ce but, Groupe Collegia propose une démarche qui permettra aux personnes de :

- faire valider leurs acquis scolaires au regard du programme du diplôme d'études collégiales pour Techniques de comptabilité et de gestion;
- faire reconnaître leurs acquis extrascolaires au regard des compétences attendues;
- de recevoir la formation manquante, le cas échéant, selon une formule adaptée et personnalisée.

## **CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMARCHE**

Cette démarche constitue une autre façon de répondre aux standards et exigences attendus pour l'obtention du diplôme d'études collégiales pour Techniques de comptabilité et de gestion. Cette façon de concevoir la formation repose sur des principes reliés à la reconnaissance des acquis, à savoir que toute personne :

- est appelée à se former tout au long de sa vie, et ce, dans des milieux diversifiés ;
- doit avoir accès à de la formation permettant une qualification, sans détour coûteux et inutile, et ne devrait surtout pas avoir à refaire des apprentissages déjà réalisés;
- devrait pouvoir bénéficier d'un service de reconnaissance des acquis pour peu qu'elle puisse faire la démonstration de ses compétences dans une vision de formation qualifiante ;
- devrait pouvoir bénéficier d'une démarche de formation manquante, le cas échéant, et cela, dans un contexte accessible et réaliste ;
- devrait pouvoir accéder à une démarche de reconnaissance des acquis qui repose sur une collaboration constante entre les différents milieux de travail concernés et le milieu de formation.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'évaluation à des fins de reconnaissance des acquis, il devient alors important :

- que cette évaluation porte sur les apprentissages réalisés et non sur l'expérience acquise (l'expérience, à elle seule, n'est pas garante de l'intégration des apprentissages) ;
- que la candidate ou le candidat ait un contexte favorable et adapté pour démontrer ses acquis extrascolaires ;
- que l'évaluation soit juste et équitable par rapport aux techniciens et aux techniciennes qui ont déjà fait des études pour l'obtention de ce titre d'emploi.

Au terme de l'évaluation et de la formation, les personnes auront démontré les compétences nécessaires pour assumer les responsabilités de Techniques de comptabilité et de gestion.

## LES COMPÉTENCES À DÉMONTRER

- Les compétences pour lesquelles les personnes auront à faire des démonstrations pour l'obtention du DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES – TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION – 410.B0 sont les suivantes :

TITRE DES COMPÉTENCES	
01H5	Analyser les fonctions de travail
01H6	Se donner une vision globale de l'entreprise dans un contexte de mondialisation
01H7	Utiliser à des fins administratives, les possibilités des logiciels d'exploitation et d'application courante
01H8	Analyser et traiter les données du cycle comptable
01H9	Rechercher et traiter l'information à des fins de gestion
01HA	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion et d'approche client
01HB	Utiliser des sources de droit s'appliquant aux contextes administratif et commercial
01HC	Utiliser, à des fins de gestion, des méthodes statistiques
01HD	Contribuer à l'analyse financière de projets d'investissement et de financement
01HE	Contribuer à la planification et au contrôle budgétaire ainsi qu'à la mesure de la performance d'activités de l'entreprise
01HF	Contribuer à la gestion du fonds de roulement
01HG	Utiliser et adapter des méthodes et des outils de gestion
01HH	Superviser le personnel de son service
01HJ	Produire une application informatique répondant à un besoin d'information administrative
01HK	Communiquer en anglais dans un contexte d'affaires
01HL	Utiliser, à des fins de gestion, l'information à caractère macro économique
01HM	Effectuer des activités liées au démarrage d'une entreprise
01HN	Contribuer à la gestion intégrée de la qualité
01HP	Fournir du soutien technique dans l'exécution d'activités du service à la clientèle
01HQ	Gérer les stocks et l'acquisition de biens et de services
01HR	Participer à l'établissement du coût de revient d'un bien, d'un service ou d'une activité
01HS	Fournir du soutien technique dans la réalisation de transactions commerciales internationales
01HT	Assurer l'implantation d'un système comptable informatisé et le soutien aux opérations courantes
01HU	Fournir du soutien technique en matière d'impôt sur le revenu
01HV	Analyser et traiter les données liées à la comptabilité spécialisée
01HW	Contribuer au contrôle interne et à la vérification des opérations de l'entreprise
01HX	Gérer un projet
01HY	Assurer son intégration au marché du travail

## LES CANDIDATURES VISÉES

Tout le personnel ayant une expérience significative dans le domaine de Techniques de comptabilité et de gestion pourrait bénéficier de la démarche proposée. Les personnes intéressées doivent satisfaire aux conditions d'admission et démontrer, lors d'une entrevue, leur capacité à faire valoir leurs compétences en lien avec le programme.

## LA DÉMARCHE PROPOSÉE

- La démarche proposée se déroule en deux temps :
  - ✎ dans un **premier temps**, on procède à l'évaluation à des fins de reconnaissance des acquis de chaque candidate et candidat en fonction des compétences spécifiques définies dans le programme visé ;
  - ✎ dans un **deuxième temps**, on offre des modules de formation et/ou des stages adaptés aux besoins individuels diagnostiqués lors de l'évaluation.

## ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

### Étape I : Remise des documents à compléter par le candidat

- distribution de formulaires à remplir par les personnes intéressées : *Demande d'admission, Dossier de candidature et Fiches descriptives.*

### Étape II : Présentation du dossier de candidature rempli par le candidat (voir dépliant)

### Étape III : Procédure de sélection

- entrevue de validation, des candidats par des évaluatrices ou des évaluateurs pour Techniques de comptabilité et de gestion;
- confirmation d'acceptation ou non de la candidature.

### Étape IV : Procédure d'inscription

- signature du *Contrat de candidature* ;
- remise de l'analyse du dossier scolaire effectuée par le conseiller pédagogique en RAC responsable de la démarche ;
- paiement des frais reliés à la démarche.

### Étape V : Démarche de validation et de reconnaissance des acquis extrascolaires

Pour valider les compétences, Groupe Collegia propose différentes activités d'évaluation. Ces activités peuvent être des travaux pratiques, des questionnaires en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, le montage d'une vidéo, une observation directe dans votre milieu de travail et des entrevues, etc. Pour chaque compétence à démontrer, des activités différentes sont proposées.

### Étape VI : Démarche de formation

Compte tenu des résultats de l'évaluation des acquis scolaires et extrascolaires, certaines personnes peuvent être appelées à compléter une démarche de formation destinée à leur permettre d'accéder **AU DIPLOME**. Les personnes doivent également répondre aux exigences de la formation générale, de l'épreuve synthèse de programme et de l'épreuve uniforme de français.

## **ENCADREMENT DE LA DÉMARCHÉ**

- La démarche est supervisée par un conseiller en RAC de Groupe Collegia;
- tout au long de la démarche d'évaluation, une évaluatrice ou un ou évaluateur suit la personne et la conseille dans le déroulement de ses activités d'évaluation et évalue l'ensemble des productions orales ou écrites requises aux fins de reconnaissance de la compétence.

## **NOS ATTENTES PARTICULIÈRES QUANT AUX CANDIDATURES ÉVENTUELLES**

L'ensemble des acteurs impliqués dans la planification et l'organisation de cette démarche est très conscient que ce processus nécessite de la part des personnes qui s'y engagent :

- un effort assidu pour faire la démonstration de ses compétences ;
- une grande disponibilité pour répondre aux exigences de l'ensemble du processus de reconnaissance et de validation des acquis ainsi que de celles reliées à la formation.

**Pour information supplémentaire, communiquer avec :**

### **GROUPE COLLEGIA**

96, rue Jacques-Cartier  
Gaspé (Québec) G4X 2S8  
Tél. : 418 368-2201, poste 1702  
Télec. : 418 368-5290  
Sans frais : 1 888 368-2201, poste 1702  
Courriel : [rac@cegepgim.ca](mailto:rac@cegepgim.ca)  
Site Web : [www.collegia.qc.ca](http://www.collegia.qc.ca)

### **GROUPE COLLEGIA**

Cégep de Rivière-du-Loup  
80, rue Frontenac  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1  
Tél. : 418 862-6903, poste 2410  
Courriel : [rac@cegeprdl.ca](mailto:rac@cegeprdl.ca)

TARIFICATION  
RECONNAISSANCE DES ACQUIS  
ET DES COMPÉTENCES  
(RAC)

Frais pour <b>l'ouverture</b> de dossier (si vous n'avez jamais étudié au Cégep de la Gaspésie et des Îles dans un programme créditable)	30 \$ non remboursable
Frais pour <b>l'inscription en RAC</b>	50 \$ non remboursable
Frais par compétence évaluée pour la <b>formation spécifique</b>	90 \$ par compétence jusqu'à un maximum de 500 \$
Frais par compétence évaluée pour la <b>formation générale</b> (français, philosophie, Éducation physique et anglais)	90 \$ par compétence jusqu'à un maximum de 300 \$
Frais pour la <b>formation complète</b> , si nécessaire	Variable selon la formation à suivre et assumé par le candidat
Frais pour la <b>réactivation</b> du dossier (si le dossier est demeuré inactif plus de 6 mois)	50 \$ non remboursable